

LE MEMORIAL,

O U

RECUEIL HISTORIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE,

(Feuille de tous les jours.)

PAR MM. DE LA HARPE, DE VAUXCELLES ET FONTANES.

Quartidi, 4 thermidor, an V.

Samedi 22 juillet 1797 (v. st.)

(N^o. 64.)

Vis consili expers mole ruit suâ ;

Vim temperatam di quoque provehunt

In majus :

A L L E M A G N E.

Francfort, le 12 juillet (21 messidor). Les différens survenus entre la ville de Nuremberg et les Prussiens, viennent d'être terminés de la manière suivante : Le 6, à cinq heures du matin, environ mille prussiens arrivèrent devant la ville, avec deux pièces de canon et un caisson de poudre. Après avoir occupé les portes extérieures de Nuremberg, ils prirent possession de la caserne. Le magistrat consentit à l'évacuation de ce poste, pour éviter quelque extrémité fâcheuse. Une partie des habitans est très-mécontente de cette condescendance du magistrat.

Des lettres de Berlin annoncent, d'une manière affirmative, l'existence d'un projet d'alliance entre l'Angleterre et les cours du Nord. Par cette alliance, le système politique de l'Europe acquerra la consistance et l'équilibre qu'il doit recouvrer, après les nouveaux rapports que les événemens ont fait naître. Comme la coalition formée contre la France se trouve maintenant dissoute, et que les puissances du Midi sont d'accord avec la France, il paroit nécessaire qu'il se forme d'un autre côté une union plus étroite. Le maintien de la balance exige que l'Angleterre, la Prusse, la Russie, et les autres puissances du Nord se mettent sur une ligne, tandis que l'Autriche, l'Espagne, la France et les autres gouvernemens qui sont sous leur dépendance, se rangeront sur une autre. On sait que l'Angleterre sur-tout s'occupe sérieusement de cette affaire.

F R A N C E.

Paris, le 3 thermidor.

J'aime à relire la lettre du directoire à Cochon.... « Il est persuadé que celui-ci voudra bien aider de ses *connoissances* et de son *expérience* son successeur encore *novice*. Ah! il est novice? et vous le placez dans un moment aussi orageux? « L'homme, ajoute-t-il, qui a donné tant de gages à la révolution, qui l'a si constamment servie, qui lui a consacré tous ses momens, donnera cette nouvelle preuve de son patriotisme. »

Quoi, vous ordonnez à un homme si sûr, si exercé, d'un caractère, selon vous, si généreux, de céder la place à un novice! Ah! vous me paraissez bien novices à conduire, ou bien exercés à mépriser l'opinion générale.

Hier, des régimens sont entrés à Paris; nous l'avons vu. Des canons ont passé hier à Saint-Denis. Barbé-Marbois l'assure au conseil des anciens.... Sénateurs, j'applaudis au

courage tranquille, tant que j'espère qu'il ne pourra être pris pour une indolence inactive.

Les divers récits évaluent à quatre mille hommes les troupes entrées hier dans Paris. Quelques-unes ont fait bruir leurs cymbales et leurs tambours à cinq heures du matin. Nous avons entendu un de leurs traîneurs menacer les Parisiens. L'après-dîner, on rencontroit de longues files de soldats portant sur leurs têtes, le long du quartier S. Germain, des paquets de draps, ce qui annonce casernement et séjour; et le directoire, interrogé sur l'arrivée des troupes, répond de celles qui devoient passer dans dix à douze jours d'ici à la Ferté-Aleps, à onze lieues de Paris, par l'inadvertance de quelque ordonnateur, *on ne sait duquel*. Il ajoute qu'il croit qu'il y a erreur sur Soissons.

Citoyens directeurs! peut-on se jouer plus amèrement de l'interrogation légale du sénat? Dites qu'on se trompe sur Soissons, sur la Ferté-Aleps, sur ce qui doit y arriver les 13, 14 et 15; mais qu'il est arrivé, le matin même, quatre mille hommes à Paris, qui vont y caserner; qu'ils sont entrés avec un appareil inquietant. Dites à quoi sont destinés ces quatre mille hommes.

Deux affiches, l'une assez longue, l'autre courte et sur papier jaune, tapissoient le coin du Pont-Neuf: la blanche étoit signée Lenoir-la-Roche, l'autre simplement *la Roche*. Les frères et amis dévorioient ces deux écrits à-la-fois, comme les dames chez Velloni prennent successivement des sorbets de deux couleurs. De paisibles citoyens s'approchoient et lisoient quelques lignes de ces deux écrits. Le jaune m'a paru avoir un effet plus décidément *vomitif*. On se retiroit indigné. L'autre faisoit sourire un peu amèrement.

Billet d'un député.

Oui, Messieurs, la réponse de Pichegru aux directeurs est vraie: *Vous le voulez; mais ce n'est pas un trente-un mai que vous aurez.*

Plusieurs journaux parlent d'un crime horrible des jacobins d'Alby qu'ils frémissent de détailler. Un des auteurs de *la Quotidienne* raconte que ce récit n'a pas même été écouté par des belles dames au pavillon d'Hanovre: est-ce qu'on s'inquiète des mas acres, quand Velloni sert des glaces dans trois quartiers à la fois?

Des faux calculs des conspirateurs.

La faction qui vient de triompher est très-habile et très-redoutable, et je n'ai point dissimulé toutes ses ressources en traitant hier, de notre situation présente. Mais cette faction, cependant, est plus propre à conquérir le pouvoir qu'à le conserver. Elle porte dans son sein des germes éternels de discorde, car elle n'est que l'association de tous les vices qui deviennent bientôt ennemis. Ses agens, à mesure qu'ils montent au faite, doivent en tomber les uns sur les autres, par le choc inévitable des inimitiés et des ambitions rivales. L'histoire de la révolution offre des exemples sans nombre de ces catastrophes; mais j'en aperçois encore des causes plus frappantes et plus prochaines dans les événemens qui nous occupent depuis le 28 messidor.

Déjà les changemens dans le ministère, en ont amené d'autres dans les bureaux des nouveaux ministres: on devoit s'y attendre. Mais le choix des agens subalternes sert encore plus que celui des premiers, à jeter une lumière utile sur les desseins de la faction: et c'est une preuve que l'orgueil du succès commence à l'aveugler elle-même.

On a dit que M. de Taleyrand-Périgord avoit remplacé, par M. Benjamin Constant, M. Guiraudet, secrétaire des relations extérieures, et digne de l'estime universelle. On prétend aujourd'hui que M. Constant est destiné à la place de secrétaire général du directoire.

C'est lui qui, dans la plus étrange de toutes les brochures, appelloit, il y a plus d'un an, l'armée des terroristes au secours du gouvernement.

On avoit pardonné à ce jeune auteur suisse d'ignorer nos mœurs et notre langue, et d'avoir exprimé quelques idées fausses dans un style emphatique. Ces défauts paroissent appartenir à la jeunesse qui exagère et confond tout. On espéroit que dans des compositions plus soignées, il régleroit mieux dorénavant l'usage de son esprit naturel, et qu'il expieroit quelque tems ses erreurs passées, dans le silence et dans l'obscurité.

Son empressement à se montrer sur la scène, va déconcerter ses défenseurs, et justifier les rumeurs les plus bizarres.

On publie de tous côtés que la main qui dirige ce jeune homme dans ses actions et dans ses écrits, conduit une grande partie des mouvemens dont nous sommes étonnés.

On attribue enfin l'influence la plus marquée, à cette femme célèbre qui, ne trouvant point assez d'alimens pour son activité dans les intrigues ordinaires à son sexe, s'est jetée, dès l'origine, dans toutes celles qui ont changé notre gouvernement: on sait qu'elle court après tous les genres de renommée. Elle nous apprend dans un de ses livres, qu'on les cite avec honneur dans le parlement d'Angleterre, ce qui prouve que les bons juges de notre langue et de l'esprit français ne sont plus qu'à Londres, et en même tems elle ne dédaigne point, à Paris, la direction du *cerce constitutionnel*. Une monarchie étoit trop monotone pour la mobilité de cette imagination extraordinaire. Il lui faut des républiques toujours agitées, où elle puisse faire et défaire à son gré des constitutions.

J'ai vu, dans une vieille pièce espagnole, le caractère d'une femme qui conduisit seule vingt intrigues politiques et une intrigue d'amour: elle n'échoie que dans la dernière, qui est le seul but de toutes les autres. L'auteur espagnol ajoute, qu'une femme vient à bout de tout, hormis d'être aimée, quand la nature ne l'a pas voulu.

Madame de Staël est plus heureuse; ses amis sont sans nombre: ils peuplent la France, la Suisse, l'Angleterre,

l'Amérique, etc.; et, grâces au pouvoir qu'elle exercera par le ministre et le secrétaire des relations extérieures, elle pourra changer à son plaisir les gouvernemens de l'Europe, et leur fournir des agens fidèles à son choix: ce n'est qu'alors que l'Europe sera bien gouvernée.

Il est étonnant, je l'avoue, que madame de Staël, presque proscrite il y a quelques mois, et n'osant qu'à peine se montrer à Paris, ait acquis un si grand empire, en si peu de tems; mais, en bonne foi, ses habitudes, ses liaisons, je dirai même ses sentimens et ses devoirs, ne doivent-ils pas bientôt la rendre suspecte à ceux qui lui donnent si imprudemment leur confiance, après des procédés qui ont dû blesser la fille de M. Necker, et qu'elle n'a pas oubliés.

Elle ramène, dit-on, à son char de triomphe, MM. de Lameth, d'Aiguillon, Narbonne, etc.; et cette apparition subite de tous les personnages remarquables de la première assemblée constituante, est un nouveau sujet de crainte pour le directoire.

Un homme d'esprit a beau nous dire que le peuple crie en les revoyant, ce sont nos bons constituans; eux seuls peuvent nous sauver. Cette voix du peuple ne sera point agréable à l'oreille de ceux qui gouvernent aujourd'hui. Le directoire peut très-bien se souvenir que ces constituans si débonnaires détruisent mieux les institutions établies qu'ils ne savent les maintenir: leur esprit, leur nom et leur caractère lui donneront de justes alarmes au lieu de les dissiper. Je crois donc que les chefs du gouvernement actuel vont ouvrir les yeux sur les dangers qu'on leur prépare et qui sont évidens. Demain nous verrons ceux qui menacent les constituans et leurs amis, dès qu'ils veulent redevenir jacobins. F.

Plan de la nouvelle conspiration triumvirale.

Il ne peut plus être révoqué en doute qu'il existe une conspiration contre le corps législatif: les faits parlent assez haut; et nous n'avons pas besoin d'attendre que le coup soit frappé, c'est-à-dire, qu'il ne soit plus tems, pour dénoncer au peuple français les attentats de quelques gouvernans.

La révolte est déclarée. Jamais despote ne s'est conduit avec une semblable audace.

Trois ministres sont estimés. L'un d'eux est nécessaire pour la police; il tient le fil de toutes les manœuvres: c'est précisément la raison pour laquelle on le chasse.

Un écrivain audacieux tapisse les murs de Paris d'un placard infâme, où le conseil des cinq cents est injurié, menacé, livré aux poignards. Il reçoit à l'instant même sa récompense, par sa nomination au ministère de la police.

Des troupes marchent sur Paris: la constitution est violée. Petiet l'ignore; mais on craint qu'il ne l'apprenne: on sait qu'il ne peut se prêter à un crime horrible; et Petiet est renvoyé.

C'est sur la plainte d'une commune située à onze lieues de Paris, que l'on est informé de l'arrivée de quatre régimens de cavalerie à la Ferté-Aleps.

On demande au directoire d'où viennent ces troupes, où elles vont, qui a donné l'ordre de les faire passer dans le rayon constitutionnel?

Il répond que ces troupes devoient passer le 13, 14, 15 et 16; et elles arrivent le 2. Que c'est par inadvertance qu'elles ont passé dans le rayon constitutionnel; sans doute parce qu'un commissaire se sera trompé: mais que lui, directoire, n'en est instruit que de la veille.

A qui croit-on en imposer avec une semblable réponse ? Il n'y a point d'inadvertance dans un ordre de route et dans la feuille. Un commissaire des guerres ne s'est point trompé : l'on ne se trompe point en faisant prendre des chemins de traverse et détournés. Enfin, il est incroyable que ni le directoire, ni le ministre de la guerre, n'en sachent rien ; tandis que les papiers publics et la tribune retentissoient depuis plusieurs jours de cette approche de troupes.

Est-ce par inadvertance que dans les nuits des premier et 2 messidor, on a fait introduire des soldats dans Paris ?

Est-ce par inadvertance que l'on y garde près de six cents hommes d'escorte, venus à différentes fois pour accompagner des ambassadeurs, etc., et dont la présence importait Cochon, qui s'en est plaint ?

Est-ce par inadvertance que les plus grands scélérats de la terre abondent à Paris, et arrivent de tous les points de la république ?

Est-ce par inadvertance que, contre les protestations fermes et motivées de deux membres que la nation française va regarder comme ses sauveurs, les triumvirs ont appelé au ministère, Talleyrand-Périgord, François de Neufchâteau, Lenoir-Delaroche ?

Et l'on ne craint pas de donner de pareilles raisons au corps législatif et à la nation, qui parle par son organe !

Il faut révéler la vérité.

Le projet est formé d'exterminer une partie du nouveau tiers et du tiers précédent : ce projet est formé depuis les élections de germinal dernier. Aussitôt que l'on a vu que les choix du peuple n'étoient pas tels qu'on le desiroit, il a été résolu de faire périr les représentans.

De-là, cette première conspiration pour les empêcher d'arriver.

De-là, ce système de calomnies et de diffamations employées auprès des armées et du peuple, par lesquelles on accuse le corps législatif de vouloir le renversement de la constitution et le retour de l'ancien régime.

De-là, cette seconde conspiration, avortée comme la première, pour faire arrêter deux cents membres dans leurs maisons.

De-là, cette formation subite des clubs dans toute la France.

De-là, cet appel à tous les terroristes pour qu'ils se rendent à Paris.

De-là, cette mission de montagnards dans les départemens pour y organiser les sociétés nouvelles.

De-là, cette arrivée des troupes à Paris.

De-là, ce renvoi des ministres au moment de l'exécution d'un grand coup.

De-là, cette nomination de ministres si propres à la chose.

Tout s'enchaîne, tout se lie, tout est évident.

L'administration du département vient de nommer trois hommes estimables pour former le bureau central. Les triumvirs se proposent de suspendre l'administration du département de Paris : oseront-ils prendre une pareille détermination ?

Il est question de porter un coup du 9 au 20 thermidor, et d'attaquer les représentans du peuple qui se réunissent à Clichy.

Il est question d'arrêter deux cents représentans du peuple comme complices d'une grande conspiration nouvelle.

Il est question enfin de commettre sur leurs personnes des assassinats individuels, qui auront l'air d'avoir été commis par inadvertance.

Cette infernale et nouvelle conspiration, qui probablement échouera, puisqu'on la connoît, consiste à envelopper dans

une accusation de royalisme, toute cette partie du corps législatif qui porte ombrage aux triumvirs. C'est pour cela que l'on fait venir le comte d'Entraigues, arrêté à Trieste à la suite de l'ambassadeur de Russie. Il se trouvera des papiers et renseignemens qui viendront aussi d'Italie, et par lesquels on compromettra beaucoup de personnes. Dès-lors, par mesure de sûreté, l'on commencera par les arrêter et en tel nombre, qu'une majorité directoriale soit assurée dans les deux conseils.

Représentans du peuple, vous avez trop tardé d'organiser la garde nationale : cette force vous manque au besoin, et les gouvernans voient de mauvais œil cette formation. Hâtez-vous de trouver des mesures qui vous garantissent des dangers auxquels vous êtes exposés. La France compte sur vous et sur les deux membres du directoire qui se sont montrés avec tant de fermeté : soyez inséparables, forts de la constitution et de la volonté de tous les Français.

De grands évènements se préparent ; toute l'Europe est dans l'attente de ce qui va se passer.

Par un député.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

PRÉSIDENCE DE DUMOLARD.

Séance du 3 thermidor.

Pères, du Gers, fait déclarer valables les opérations de l'assemblée primaire d'Anch, réunie dans le local indiqué par l'administration municipale : sont annullées les opérations d'une fraction dissidente de la même assemblée.

Guillemardet, par motion d'ordre, demande que la commission à laquelle fut hier renvoyé le message du directoire sur le mandement extraordinaire des troupes dans l'intérieur, soit tenue de faire, sur-le-champ, son rapport. Le motif de l'opinant est qu'il faut, dit-il, calmer les allarmes qu'a jetées dans le public la formation de la commission.

Duplantier annonce que cette commission est réunie dans ce moment même. On ne peut la forcer de précipiter son travail, sur-tout quand on vient d'apprendre, ajoute Duplantier, que, sans doute par une nouvelle inadvertance d'un commissaire des guerres, il doit arriver incessamment à Etampes, deux régimens de cavalerie et deux demi-brigades.

Eh bien ! s'écrie Guillemardet, je demande la parole sur le message du directoire.

Le conseil refuse la parole à Guillemardet.

Doulcet : La commission fait son devoir ; elle s'occupe, à l'instant où je parle, à recueillir les renseignemens d'une foule de citoyens, sur la marche des troupes. Elle vous proposera, dans cette séance même, des mesures propres à assurer l'indépendance du corps législatif. En ce moment, elle me charge de vous demander l'adjonction des représentans Pichegru et Willot, à la commission des inspecteurs.

Lamarque prétend que la commission est uniquement chargée de faire un rapport pur et simple sur le message du directoire. (Murmures.) Il ne s'oppose point à l'adjonction de Pichegru et de Willot, mais il voudroit que Jourdan (l'ex-général) partageât le même honneur.

Jourdan (avec vivacité) : La proposition de Lamarque est indécente, je m'oppose à ce qu'on lui donne suite.

Guillemardet : Le règlement veut que la commission des inspecteurs ne soit composée que de cinq membres, on ne peut donc lui en adjoindre deux nouveaux, car alors on en compteroit sept : eh d'ailleurs, ajoute Guillemardet, pour-

quoi cette mesure extraordinaire seroit-elle motivée ? Où sont donc les périls qui nous menacent ? Quand je considère que les terreurs dont on nous entoure, n'ont pour cause que le changement de quelques ministres et le passage de quelques troupes aux environs de Paris, je ne puis m'empêcher de croire qu'on n'élève ainsi des fantômes que pour arracher à la peur des mesures que la sagesse seule doit dicter. Souvenez-vous qu'en germinal dernier on nous menaçoit aussi d'une grande conspiration et de quoi s'agissoit-il ? De quelques ivrognes qu'on avoit arrêtés la nuit. Pourquoi ces soupçons qu'on fait planer sur la majorité du directoire ?

La république est-elle perdue, parce que deux membres du gouvernement ont fait scission ? Je le déclare, mes craintes sont peut-être vaines, mais il me semble qu'on veut livrer les rênes du gouvernement aux mains d'un comité de recherches. (Longs murmures.) Je demande l'ordre du jour sur l'adjonction proposée.

Bornes : S'il étoit nécessaire de désigner en ce moment quelques-uns de nos motifs de crainte, il me suffiroit de fixer un instant vos regards sur ces nouvelles sociétés populaires formées tout-à-coup sur le sol de la république, du milieu des cendres fécondes des anciens jacobins. Il me suffiroit de vous montrer les flots de sang ruisselant à Clermont, sous les coups des héritiers de Marat.

Mais qu'est-il besoin de citer une commune éloignée, quand les murs de Paris vous offrent à chaque pas, dans des placards signés Lenoir-Laroche, un appel aux patriotes. Et contre qui cet appel est-il fait ? C'est contre vous, représentants du peuple ; contre vous la plus ferme colonne de la constitution !

Si les noms de Pichegru et de Willot font peur à quelques personnes, je demande que le choix des deux adjoints nécessaires à la commission des inspecteurs, soit fait au scrutin ; ainsi disparaîtra tout prétexte d'influence.

Thibaudeau : Trop souvent nous avons vu des commissions, sous prétexte de sauver la patrie, usurper tous les pouvoirs. Ce n'est plus dans le secret d'un comité, c'est dans le sanctuaire même des lois que doivent se préparer les mesures décisives. Il est tems d'abandonner ce système de tiraillement pour porter un coup plus sûr. Si les premiers magistrats de la nation ont osé tramer un complot liberticide, nous sommes ici disposés tous à voter l'accusation des coupables, mais que ce soit dans les formes constitutionnelles. Je demande la question préalable sur l'adjonction.

Pastoret : L'écume des passions révolutionnaires se brisera devant la fermeté du corps législatif, comme la rage impuisante des flots se brise aux pieds du roc dominateur des mers. J'appuie en général les observations de Thibaudeau ; mais je demande l'ajournement sur l'adjonction, jusqu'après le rapport de la commission.

Cette proposition est adoptée.

Le directoire écrit : « Le directoire, pour calmer les inquiétudes du corps législatif, croit ne pouvoir mieux faire que de vous transmettre, citoyens législateurs, un rapport du ministre de la police (ris et murmures), sur la situation actuelle de Paris, etc. »

Paris, est-il dit dans le rapport du ministre, n'offre aucun symptôme alarmant ; on y remarque seulement un balancement d'opinions, mais nulle effervescence. Le peuple est calme et ne paroît point disposé à recevoir les impulsions perfides qu'on pourroit vouloir lui donner. Un des prétextes mis hier en usage par les malveillans, pour opérer un mou-

vement, a été la demande d'une augmentation de paye dans les journées d'ouvriers ; mais les rassemblemens ont été dissipés, et les provocateurs du désordre ont été arrêtés. Dans plusieurs réunions nombreuses, on exprime des regrets inciviques pour un régime proscrit, mais ces regrets ne parviendront pas à opérer aucun résultat.

Quant à l'état général de la république, le ministre n'a pas encore, dit-il, eu le tems de recueillir tous les renseignements nécessaires ; mais il y travaille assiduellement, et, dès qu'ils seront parvenus à la police, ils seront transmis au corps législatif.

Le conseil arrête l'impression de ce message.

La commission, chargée de faire un rapport sur le message d'hier, fait décréter par l'organe de Normant, 1^o. dans la séance de demain, le directoire fera connoître au conseil le nom du signataire de l'ordre, en vertu duquel les troupes ont marché sur Paris ; 2^o. Dans la même séance, le directoire présentera le tableau exact des troupes qui se trouvent tant dans Paris que dans les environs.

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion sur les sociétés populaires. Vaublanc trace un tableau rapide des crimes des jacobins. Il fait voir que leur génie dirige encore les clubs prétendus constitutionnels, et ne veut pour preuve de leur ambition et de leur influence que la nomination des nouveaux ministres. L'opinant propose de déclarer contrairement à l'ordre public toutes les associations politiques connues sous le nom de cercles constitutionnels, clubs ou sociétés populaires ; et d'ordonner sur-le-champ leur dissolution.

Ce projet, ainsi que le rapport qui l'a précédé, seront imprimés au nombre de trois exemplaires pour chaque membre.

Echassériaux soutient que la république est perdue, si l'on anéantit les sociétés occupées de questions politiques : il croit qu'il suffit, pour les empêcher de nuire, de leur rendre applicables les lois pénales contre les provocateurs à la monarchie, à l'anarchie et au renversement de la constitution. — Impression.

La suite de la discussion est ajournée.

CONSEIL DES ANCIENS.

PRÉSIDENCE DE DUPONT, DE NEMOURS.

Séance du 3 thermidor.

Dans la séance extraordinaire, reprise hier à sept heures du soir par le conseil des anciens, Barbé-Marbois a demandé qu'il fût voté des remerciemens au conseil des cinq cents, pour la vigilance qu'il a montrée relativement à la marche extraordinaire des troupes. Il a parlé ensuite d'une quantité considérable de canons, d'armes et de munitions, passés non loin de Paris, dans la commune de Franciade.

Goupil et Marmontel ont appuyé fortement la proposition de Barbé-Marbois ; mais Legrand et Reignier ont pensé qu'elle étoit inadmissible, 1^o. parce que la constitution défend au conseil des anciens toute initiative de lois ; 2^o. parce que le corps législatif ne peut se complimenter lui-même.

D'après ces observations, le conseil a passé à l'ordre du jour.

Dans la séance d'aujourd'hui, la résolution relative à l'organisation de la garde du directoire est approuvée.